



Instance de proximité Bretagne Octobre 2022

Vos représentants de proximité :

CFDT : Maylen VILLAVERDE (visio), Anne ARVOR (visio)

CGT : Gwendal POIRON, Isabelle RETTIG

SUD : Chloé TEMPEREAU (visio)

Direction : Laurence BOBILLIER, Marie PRESCHOUX.

Invités : Sylvie MARC-MALLET, Aurélie TOULOUSE (visio), Laurent LE MOUILLOUR, Christine VILVOISIN, François GASCOIN, Bastien GALLAIS (visio).

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-----------|
| POINT 1 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE ACTIVITE | 4 |
| Suivi de l'activité | 4 |
| Grille d'antenne de novembre : | 4 |
| Evolutions des offres de janvier 2023..... | 4 |
| POINT 2 : ORGANISATION ET PLANIFICATION | 5 |
| Antennes et contenu : | 5 |
| Service chargés de conception de programmes courts | 5 |
| Rédaction : | 5 |
| Organisation vacances scolaires de la Toussaint / Dispositif Couverture route du Rhum semaine 31/10 au 6 /11..... | 5 |
| Les arbitrages pour la rentrée de Novembre..... | 6 |
| Gestion des stationnements des véhicules professionnels lors d'évènements | 7 |
| Déplacements de la rédactrice en chef des 21 et 22/09/2022 à Brest et à Quimper | 7 |
| La planification des JRI sur les directs extérieurs..... | 8 |
| Locale Iroise : | 8 |
| BIP de Saint-Brieuc : Organisation du travail..... | 8 |
| Documentation : Organisation du service à partir de Janvier 2023 | 9 |
| Numérique : | 9 |
| Modalités du temps d'échanges hebdomadaire du lundi | 9 |
| Technique : | 10 |
| Service montage : suivi de la répartition géographique des postes..... | 10 |
| POINT 3 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES..... | 10 |
| Santé au travail : | 10 |
| Suivi des situations en cours, | 10 |
| Copil de prévention des RPS : retour questionnaire journaliste..... | 10 |
| Développement RH : | 10 |
| Formation journalistes aux enjeux climatiques | 10 |
| Formation SST | 11 |
| Formation des chefs d'éditions à ATL | 11 |
| Situation de l'emploi : | 11 |
| Départs (départs RCC), postes vacants, mobilités, recrutements | 11 |
| point sur les détachements en cours (Technicien Vidéo et audiovisuelle, documentaliste, organisatrice d'activités)..... | 11 |
| CDD : augmentation salariale CDD de droit commun et CDD-U..... | 12 |

| | |
|--|-----------|
| POINT 4 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE | 12 |
| Point de suivi - projet immobilier France Bleu Armorique – avancement des travaux..... | 12 |
| DUER/PAPRI Pact 2022..... | 13 |
| Prise en charge de la répartition des contraventions véhicules de reportage (JRI) | 13 |
| Suivi des mesures de champs électromagnétiques du site de Rennes | 13 |
| Locale Iroise : parc de véhicules de service | 14 |
| Difficulté technique en régie due au double transfert des sujets avant leurs diffusions..... | 14 |
| Incident de diffusion du JT soir du mardi 4 octobre | 15 |
| Non-remplacement de l'éclairagiste plateau le lundi 3 octobre. | 15 |

POINT 1 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE ACTIVITE

Suivi de l'activité

La direction a décidé de supprimer la locale d'Iroise la 2eme semaine des vacances pour cause de Route du Rhum. ATL passe à 3'30 au lieu de 4'30. L'offre en langue bretonne est donc raccourcie de près d'un quart.

La Route du Rhum va être couverte en long, en large et en travers sur notre antenne, dans les JT du midi et du soir, dans les 18H30, dans dimanche en politique, dans Littoral, le samedi et le dimanche après-midi. Les téléspectateurs qui ne s'intéressent pas particulièrement à la voile iront chercher les informations locales et régionales ailleurs.

Dans le Finistère 4 salariés sur 22 titulaires vont participer à la grande fête. La grande majorité des collègues ne comprend pas cette décision, et certains ne cachent pas leur colère.

La direction et la rédactrice en chef s'étonnent de ces remontées faites par les RP et disent n'avoir pas entendu le même son de cloche à la locale.

La rédactrice en chef dit être prête à intégrer dans le dispositif les salariés d'Iroise qui voudraient participer à la Route du Rhum.

Les élus rappellent qu'on est obligés de poser ses vacances 6 mois à l'avance sans toujours savoir quelle sera l'activité. Sur la Route du Rhum, le projet éditorial a été communiqué seulement un mois avant l'évènement.

Les RP s'étonnent et s'insurgent par ailleurs que l'on diffuse France 3 Sat plutôt que Iroise la 1ere semaine des vacances. La direction évoque une réflexion en cours sur la possible diffusion d'Iroise sur toute la région !

Grille d'antenne de novembre :

Une soirée débat doc sera proposée le 17 novembre sur l'habitat partagé autour du film "Dessein commun". Une soirée 100% France 3 Bretagne.

Evolutions des offres de janvier 2023

Alors que l'information circule depuis de longues semaines, la direction l'annonce officiellement en RP. Vous êtes Formidable disparaîtra de l'antenne en janvier.

« *Malgré le travail et les changements de grille, les audiences ne décollent pas* » indique le délégué de l'antenne. Il explique travailler sur une possible offre de magazine, mais en attendant on va diffuser les programmes d'autres régions le matin, comme « Envie dehors ! »

Quid de l'équipe de VEF et des techniciens ?

Concernant l'équipe de VEF, la direction précise que deux personnes relèvent d'une production extérieure et une troisième est permanente. Elle assure, cependant, réfléchir à de nouveaux projets avec chacune d'entre elles : « *On reste attachés aux relations humaines et on a une responsabilité économique sur le territoire* » a déclaré le délégué à l'antenne. Les élus prennent acte de cet « engagement ».

Quant aux techniciens, la direction explique qu'il va être difficile de retrouver un volume équivalent de travail. A partir de novembre les équipes vont travailler sur le nouveau 18h30 qui sera en direct.

Par ailleurs il serait question de fabriquer des émissions culturelles (musicales et littéraires) de 52'. Ce ne serait pas un rendez-vous régulier mais plutôt de l'évènementiel.

Ensuite, ajoute la direction, le nouveau projet de grands journaux régionaux va arriver très vite. L'année 2023 est donc, selon elle, une année de transition...

POINT 2 : ORGANISATION ET PLANIFICATION

Antennes et contenu :

Service chargés de conception de programmes courts

Le service des programmes courts, qui fabrique météo et bandes d'annonce, est passé de 5 salariés à 2 salariés permanents en moins de 3 ans. Les élus veulent savoir si le poste de N.Coulon sera mis en consultation car un collaborateur CDD travaille depuis janvier quasiment à temps plein pour ce service. Un renfort indispensable pour arriver à fabriquer toutes les météos et bandes d'annonce. Le service est à flux tendu et une absence, courte ou longue durée, mettrait le service et l'antenne en grande difficulté. Pourtant aucune perspective n'est donnée au collaborateur CDD.

La direction indique que la charge de travail du service a été réduite avec l'arrêt de la fabrication des bandes d'annonce des autres régions. Elle annonce donc que le poste ne sera pas mis en consultation à ce stade.

Le délégué à l'antenne explique qu'une réflexion est en cours, au niveau national, sur l'avenir de la météo. « *Tant que je n'ai pas de réponse, je ne peux m'engager* » explique-t-il. Et d'ajouter à propos du salarié en CDD « *j'ai besoin qu'il continue à travailler pour nous. Mais je ne veux pas qu'il soit dépendant à 100 % de nous* »... Les élus restent perplexes face ce « en même temps », pas très bienveillant à l'égard du collègue en contrat précaire.

La RH évoque la possibilité d'un CDD à temps partiel. Les élus demandent qu'une réunion de service soit organisée

Rédaction :

Organisation vacances scolaires de la Toussaint / Dispositif Couverture route du Rhum semaine 31/10 au 6 /11

Les vacances seront très impactées par la couverture de la route du Rhum.

La première semaine, la locale d'Iroise est diffusée normalement, AN TAOL LAGAD aussi mais en format réduit (3'30 au lieu de 4'30)

La deuxième semaine, pas de diffusion de la locale d'Iroise qui est englobée dans le 18h30 spécial Route du Rhum. Pas d'AN TAOL LAGAD les 31 octobre et 1^{er} novembre en raison du pont de la Toussaint.

Deux équipes de Brest-Quimper sont planifiées sur le Rhum. Une autre sur l'actu. A Rennes, deux équipes planifiées sur l'actu.

Les élus tiennent à faire part du mécontentement des collègues d'Iroise qui ne comprennent pas et n'acceptent pas la suppression de la locale, d'autant que seuls 4 salariés sont impliqués dans la couverture de la route du Rhum. Un évènement sportif même d'ampleur doit-il occulter l'actualité du Finistère ? Alors que la direction insiste sur la proximité, difficile de comprendre pourquoi on supprime des tranches d'information locale.

La directrice régionale s'étonne que lors de sa venue à Brest avec la rédactrice en chef, personne n'en ait parlé. Les élus font remarquer qu'il n'est pas toujours facile d'exprimer son mécontentement face aux cadres.

Pour la directrice régionale, c'est un évènement qui prend le pas sur le reste de l'actualité. « Notre chaîne est très attachée au sport et même au niveau national, les rendez-vous d'info peuvent être impactés par des évènements d'importance comme Roland Garros ou le Tour de France. "Rien n'est dirigé contre l'édition locale ou ATL ».

La direction ajoute que certains salariés n'osent pas s'exprimer en réunion lorsque les représentants du personnel sont présents. Les élus font-ils si peur que ça à leurs collègues ?! Nous restons sceptiques.

La rédactrice en chef précise qu'il y 'aura toujours de l'info locale et que pour la planification, il s'agit de faire avec les équipes qui travaillent dans cette période de congés. Néanmoins si des personnes souhaitent travailler sur la Route du Rhum, ils peuvent appeler Christine Vilvoisin pour être intégrés au dispositif.

Les arbitrages pour la rentrée de Novembre

Pour la directrice et la rédactrice en chef, dans sa forme actuelle, le 18h30 s'avère trop gourmand en moyens. En plus, les audiences sont faibles et il entraîne le JT vers le bas.

La ligne éditoriale sera donc modifiée. Pendant la Route du Rhum, du 31 octobre au 4 novembre, le 18h30 sera réalisé en direct depuis Saint-Malo sur une tranche de 20' et diffusé sur France 3 Bretagne et France Bleu. L'émission sera présentée par Isabelle Rettig et un animateur de France Bleu Breizh Izel, Antoine Michelin.

A partir du 7 novembre, le 18h30 sera réalisé en plateau à Rennes (ou en extérieur si l'actualité le nécessite) et présenté en alternance (une semaine de présentation, une semaine de prépa) par Hélène Pédech et une CDD en contrat long, Aurélie Créte (journaliste indépendante qui a notamment travaillé pour M6 ou TVR). L'émission pourrait s'appeler « Le plus de l'info » et s'intéressera à des thématiques qui font l'actu, santé, environnement, etc... Un adjoint les épaulera.

L'idée est d'avoir un invité en plateau ou 4G ou Skype. L'émission pourra être enrichie de sujets et un écran tactile va être utilisé. Des formations sont prévues pour les journalistes.

Des tests en plateau auront lieu la semaine du 10 octobre.

Les élus s'interrogent sur le gain réel de ce nouveau 18h30 par rapport à l'actuel. On rediffusait généralement le « Chez vous » et on réutilisait les sujets dans les JT de midi ce qui ne pourra plus être le cas avec la nouvelle formule.

Pour la rédactrice en chef, le vrai problème c'est que les journalistes étaient écartés pendant trois semaines de l'actu, ce qui est primordiale pour elle.

Concernant l'opération du 14/10, JT en direct depuis les monts d'Arrée, il a été décidé finalement de prendre toute la tranche 18h30-19h30 afin de rentabiliser les moyens car c'est une opération lourde

à laquelle est aussi associée l'édition nationale qui sera présentée par Catherine Matausch. Un numéro de DEP sera aussi enregistré là-bas.

Ce jour-là, l'émission culturelle qui était donc programmée et calée à 18h40 est supprimée. Les élus mettent en avant le travail et l'investissement des journalistes impliqués dans le 18h30. Investissement qui est mis à mal par la modification de la tranche. La direction reconnaît l'implication des équipes mais souligne une nouvelle fois en avant la chute des audiences.

La rédactrice en chef précise qu'on va remettre davantage de culture dans les journaux. D'autre part, l'antenne est en train de réfléchir à proposer une ou deux émissions de 52' dans l'année, axées culture et littérature à l'occasion d'événements. Elles seraient confiées aux journalistes de la rédaction et non pas à une production externe.

Les élus s'interrogent néanmoins sur cette audience « si désastreuse » depuis plusieurs mois. Journées communes pendant le confinement, multi-rediffusions de sujets ou d'émissions, difficultés des téléspectateurs à trouver France 3 Bretagne sur les box Internet...

La direction précise que la chute des audiences en Bretagne touche l'ensemble des programmes sur la journée et pas seulement nos JT ou nos émissions. La directrice reconnaît qu'il faut rester modeste : « Il est beaucoup plus facile de chuter que de remonter ».

Gestion des stationnements des véhicules professionnels lors d'évènements

Une équipe a été verbalisée pour s'être mal garée à proximité du Roazhon Park alors qu'elle faisait un micro trottoir près du stade avant un match. Elle n'a pas eu accès au parking presse du stade n'étant pas accréditée pour le match.

Les élus soulignent qu'il est parfois compliqué de se garer à proximité du lieu d'un évènement d'autant plus quand on doit réaliser un sujet ou un direct rapidement (pour un midi par exemple) et qu'on ne peut donc pas stationner trop loin à cause du matériel.

La rédactrice en chef précise que la charge de travail des adjoints est déjà lourde et qu'ils n'ont pas toujours le temps de le faire en amont du reportage. Néanmoins, ce serait mieux de le faire. D'où la nécessité de mieux anticiper ces évènements et d'intégrer la partie organisationnelle dans le planning.

Déplacements de la rédactrice en chef des 21 et 22/09/2022 à Brest et à Quimper

Il n'y aura pas de compte-rendu concernant la visite de la directrice régionale et de la nouvelle rédactrice en chef de Bretagne car il s'agissait d'une « visite informelle », des mots de la directrice régionale, une « visite de courtoisie » pour que la nouvelle rédactrice en chef se présente et voit comment le collectif d'Iroise travaille.

Pourtant, des choses ont été dites mais tout le monde n'a pu les entendre. En termes de communication et d'information de l'ensemble des salariés, la direction peut mieux faire ! En réponse à l'interpellation de salariés, elles ont notamment évoqué l'éventualité d'une diffusion d'Iroise sur toute la Bretagne, même si aucune décision en ce sens n'est prise. La direction de France 3 Bretagne réfléchit à une meilleure exposition de la locale, ou une meilleure exposition des sujets de la locale dans le JTR.

La rédactrice en chef reviendra en octobre et en novembre à la locale pour aborder ce point.

La planification des JRI sur les directs extérieurs

Très souvent, les JRI doivent en plus du tournage de leur sujet, assurer le cadre pour les JT (invités ou journalistes). Une tâche qui relève davantage du travail d'OPV, rallonge leur journée, voire les prive de la pause déjeuner.

D'autre part, les directs 4G ou les envois 4G pour le midi se font souvent au détriment du sujet prévu pour le soir puisque pendant qu'ils envoient, les JRI ne tournent pas et peuvent « rater » des choses importantes.

Pour les JT extérieurs des OPV sont prévus mais effectivement, les JRI planifiés avec des journalistes ou des chroniqueurs restent avec eux pour le JT, précise la rédactrice en chef. « On ne peut pas mettre deux équipes sur un événement ou demander à un OPV de faire le cadre systématiquement. »

Si tourner pour le midi, impacte vraiment le sujet du soir, on voit car il n'est pas question de mettre à mal le sujet du soir. (Il y a quelques mois, on nous expliquait que pour assurer du frais le midi, la rédaction en chef assumait le fait que le sujet du soir puisse être plus faible !).

Le temps passe, les cadres changent... mais les équipes restent, doivent s'adapter et supporter une charge de travail toujours plus importante.

Locale Iroise :

Organisation et moyens pour la fabrication du JTR en Finistère

La rédactrice en chef répond que la locale d'Iroise participe au JTR à raison d'une équipe par jour. Les représentants du personnel font remarquer que, très souvent, la locale contribue davantage au JTR en nombre de reportages. Il ne faut pas déshabiller la locale, qui doit aussi produire l'édition ATL le midi et l'édition Iroise le soir du lundi au vendredi.

La rédactrice en chef « milite » pour qu'il y ait plus d'un reportage d'Iroise par jour au JTR, comme le demandent certains salariés de la locale puisqu'ils savent que leurs sujets ne sont presque plus vus sur la TNT, unique canal de diffusion de la locale aujourd'hui.

Les représentants du personnel rappellent qu'il ne tient qu'à la direction régionale, rédactrice en chef et directrice régionale en tête, pour décider de retransmettre Iroise sur les box à 18h53 par sa diffusion sur le périmètre régional. Le débat est ouvert, répond la direction.

Suivi de la planification du nombre d'équipes en juillet et en août à la locale Iroise

Point reporté à novembre.

BIP de Saint-Brieuc : Organisation du travail

Saint Brieuc est un BIP prévu à 2 équipes (4 personnes) qui fonctionne plutôt à 2 depuis de longs mois.

Une salariée qui travaillait beaucoup à Rennes doit revenir régulièrement à St Brieuc.

L'autre salariée est en temps partiel thérapeutique jusqu'au 6 novembre. Elle travaille deux jours à St Brieuc et 2 jours à Rennes et une journée au titre du temps partiel thérapeutique.

Si ce temps partiel se prolonge (et même si ce n'est pas le cas), la salariée en accord avec la médecine du travail, ne travaillera pas plus de 2 jours par semaine à ST Brieuc. La direction cherche à remplacer ses absences par un CDD à temps partiel pour un contrat d'un à deux mois (renouvelable ?). En attendant, des contrats courts sont proposés à des CDD pour pallier les absences.

Les élus rappellent que de nombreux titulaires ou CDD font régulièrement la route sur la journée pour aller travailler à St Briec, ce qui entraîne de la fatigue et des risques routiers élevés (point soulevé dans le DUER). Les RP demandent que le recrutement d'un CDD long ne reporte pas le risque routier sur l'intéressé.e en faisant lui faire les aller/retour. Ils posent la question de la prise en charge de l'hébergement.

La direction explique qu'elle s'en inquiète et qu'elle veut limiter les déplacements.

Documentation : Organisation du service à partir de Janvier 2023

Le poste a été republié le 8 juillet car il n'y avait que deux candidatures de CDD. Suite à cette republication, 2 candidats à la mobilité se sont fait connaître, ainsi que deux autres CDD et un candidat externe.

Un détachement d'une candidate de l'entreprise a été effectué du 5 au 30 septembre, suite auquel la salariée a retiré sa candidature.

Un nouveau détachement a été proposé à une documentaliste d'Envoyé Spécial. Elle devrait venir en fin d'année ou début 2023. Ce qui repousse d'autant le recrutement.

Cela a été vu en accord avec le service de documentation qui préfère le retarder afin de trouver la bonne personne. En attendant, elles identifient leurs besoins de renforts au coup par coup avec leur encadrement.

Une réunion de service aura lieu prochainement.

Numérique :

Modalités du temps d'échanges hebdomadaire du lundi

Ce temps d'échange a lieu en présentiel et en visio tous les lundis à 11 heures. Il permet de faire le point sur les tops et flops, les conseils de référencement du numérique, les dossiers de la semaine., etc... Les documents sont mis en ligne sur l'espace teams dédié. Les points saillants sont repris dans la newsletter à destination de tous.

Plusieurs collègues du numérique estiment que « parler de top et flop » revient à évaluer leur travail par le petit bout de la lorgnette.

La direction explique qu'« il ne s'agit pas d'une évaluation, on est dans le factuel. On se rend compte aussi qu'avec les conseils de référencement, les audiences progressent. »

N'a-t-on pas l'habitude de parler davantage de la forme que du fond et de la qualité ?

Pour la direction, le coordinateur numérique ne s'appuie pas que sur l'audience mais parle aussi de la qualité des articles mis en ligne.

Concernant la restitution du diagnostic du service numérique, une réunion est prévue le 17 octobre avec l'encadrement, une 2^{ème}, le 18 octobre auprès de l'ensemble des contributeurs, du secrétaire de l'IP et d'un RP. La psychologue du travail sera aussi présente en instance le 10 novembre.

Technique :

Service montage : suivi de la répartition géographique des postes

Le poste vacant du centre de Rennes sera mis à l'affichage de la bourse de l'emploi en principe semaine 41.

Pour le poste de monteur du BIP de Quimper, le détachement d'un monteur titulaire de Brest est en cours, pour 4 semaines depuis la semaine 39. Suite à cette période, un débriefing sera effectué pour statuer sur l'éventuelle mobilité de ce salarié.

Les élus font remarquer que pour cette semaine, ce monteur s'est retrouvé seul à Quimper, du fait de l'absence des équipes, à faire du montage en miroir depuis la locale de Brest, avec l'impossibilité de rentrer à son domicile le midi.

La direction assure que tous les éléments seront pris en compte dans la décision à venir.

POINT 3 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES

Santé au travail :

Suivi des situations en cours,

Certaines situations personnelles seront abordées en cellule de veille, le 13 octobre. Les salariés qui souhaitent que leur situation soit évoquée en cellule de veille peuvent en référer aux représentantes du personnel qui y siègent : Maylen Villaverde et Chloé Tempéreau.

Copil de prévention des RPS : retour questionnaire journaliste

Les représentants du personnel ont été destinataires du document reprenant les réponses du questionnaire, ils demandent s'il est diffusable. La RRH s'interroge.

Le taux de participation est faible, notamment chez les cadres, aucun n'a répondu. Est-ce qu'ils s'en fichent ou auraient-ils peur de donner leur avis ?

Avec l'arrivée d'une nouvelle rédactrice en chef, pourquoi ne pas proposer un nouveau questionnaire et inciter les journalistes à y participer ? La RRH dit que l'on pourrait envisager cette action en janvier 2023.

Développement RH :

Formation journalistes aux enjeux climatiques

Il s'agit d'une nouvelle formation de l'Université France Télévisions, d'une durée de deux jours, à destination des journalistes se déroulant dans les locaux de l'UFTV. Les premières sessions viennent de commencer et se poursuivront en 2023 où des places ont été réservées pour les journalistes de France 3 Bretagne. Tout le monde ne pourra pas être formé à l'issue de 2023, car il faut pouvoir libérer les journalistes sur ces périodes, le nombre de places n'étant pas encore défini, et au vu du peu de sessions prévues sur cette année. Toutefois cette formation s'étalera sur plusieurs années.

Formation SST

Deux sessions de recyclage sont programmées en novembre et décembre 2022 sur le site de Rennes, concernant aussi bien les personnels de l'antenne Bretagne que ceux de la Fabrique. Un autre recyclage et une formation initiale ont également été programmés en janvier 2023.

36 personnes sont concernées par les 3 sessions recyclages et 9 sont actuellement volontaires pour la formation initiale.

Les élus demandent ce qu'il en est des formations liées à la sécurité incendie (guide et serre-file) : ces formations sont prévues mais pas encore planifiées

Les dernières formations à l'habilitation électrique se dérouleront courant novembre et les premières sessions relatives à la conduite routière préventive, inscrites au PAPRI Pact, débuteront courant décembre. D'autres suivront en 2023.

Formation des chefs d'éditions à ATL

Lors d'une réunion au sujet de l'édition ATL ayant eu lieu le 20 septembre dernier, les personnes faisant fonction de chef d'édition, formées sur le tas, ont demandé à suivre une formation, sous forme de retours d'expérience de la part des chefs d'édition de Rennes.

La direction précise qu'il ne s'agit pas d'une formation en tant que telle, et pas spécifique à ATL, mais plutôt d'un échange sur les pratiques et les retours d'expérience. Cela concerne l'ensemble des chefs d'édition, toutes éditions confondues

Il faudra faire un recueil des besoins spécifique avec Pascal Cosset qui a accepté d'animer ces échanges, mais s'il y a déjà des demandes existantes, il ne faut pas hésiter à les faire remonter. Un rendez-vous sera organisé prochainement pour formaliser l'ensemble de cette démarche.

Situation de l'emploi :

Départs (départs RCC), postes vacants, mobilités, recrutements

OPERATEUR PRISE DE SON. Le poste vacant sur le site de Rennes a fait l'objet d'une publication en Juillet. Il a recueilli trois candidatures de CDD n'ayant jamais travaillé pour l'antenne Bretagne. La direction souhaitant privilégier les mobilités et dans un souci de visibilité, il sera republié prochainement.

SCRIPTTE. Le poste va être affiché très prochainement.

JOURNALISTE BILINGUE BREST. *Arthur Conanec* est actuellement en formation et débutera son contrat début janvier 2023.

Point sur les détachements en cours (Technicien Vidéo et audiovisuelle, documentaliste, organisatrice d'activités)

TECHNICIEN VIDEO. Le détachement de la Fabrique à la régie de l'antenne de Rennes a reçu des retours positifs et sera mis à l'ordre du jour du COCA du 13 octobre.

- L'actuel CDD travaillant au **SOUS-TITRAGE EN BRETON** part en formation pour un projet professionnel. Le directeur des émissions en langue bretonne a trouvé une CDD pour le remplacer, ainsi que combler les absences des deux autres personnes œuvrant au même poste. Cette personne a été en contrat du 5 au 22 septembre en formation et se verra proposer un CDD temps partiel jusque début juillet 2023, sachant qu'elle a d'autres activités professionnelles par ailleurs.

RESPONSABLE DE L'UAO. *Nathalie Le Bonder* est détachée à l'UOA depuis le premier octobre pour une durée de 6 mois

CDD : augmentation salariale CDD de droit commun et CDD-U

Faute d'accord avec les organisations syndicales, les barèmes conventionnels ont été unilatéralement augmentés de 1,2%. Les primes d'ancienneté, elles, augmenteront à partir des contrats du mois d'octobre. Pour les CDD-U, la revalorisation est de 3%

Les RP évoquent le cas de CDDU allant travailler à Lorient et se retrouvant tantôt sous le régime des frais de mission, tantôt au forfait. La direction répond que cela dépend de la localisation du contrat, selon qu'elle est à Rennes ou Lorient.

POINT 4 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE

FTV va contribuer à la sobriété énergétique nécessaire. Le responsable des services généraux et IMG : « FTV doit faire 10% d'économies, ces économies sont principalement demandées au siège. Mais les antennes régionales vont aussi être mises à contribution. Sur le site de Rennes, la température de 19° sera la norme (là où les bâtiments sont au nord ou ceux qui sont mal isolés). Des boudins de portes seront installés. Les chauffe-eaux, sauf ceux reliés aux douches et au maquillage, seront coupés. Les consignes de température dans les locaux techniques vont être relevés à 22° . »

Une communication de France 3 Bretagne sur les eco-gestes a été faite le 30 septembre 2022, notamment les eco-gestes numériques.

Point de suivi - projet immobilier France Bleu Armorique – avancement des travaux

Le responsable Immobilier et Moyens Généraux donne les dernières informations : le premier et le deuxième étage devraient être prêts le 18 octobre. Les salariés devraient pouvoir déménager dans ces nouveaux locaux après les vacances de la Toussaint, à savoir les équipes en langue bretonne, celles de FTP et de Littoral.

Les collègues de la Matinale intégreront aussi le deuxième étage. L'INA terminera son emménagement. Les salles de montage et le mixage passeront au premier étage, cela se fera sur deux semaines glissantes après les vacances de la Toussaint.

Le désamiantage des anciens locaux de la filière se poursuit par des mesures d'air. Le responsable IMG attend les résultats de la mesure après travaux. Ils se poursuivront ensuite pour accueillir les futurs locaux des IRP. Pas de date connue pour l'emménagement.

La rédaction sera également rénovée, les travaux devraient durer plus de deux mois et demi, ils auront peut-être lieu l'été prochain. Temporairement, la rédaction sera installée en fin d'année au niveau des salles de montage et celles de l'INA. F2 devra rester au cinquième et emménagera en même que la rédaction au 2^{ème}.

Un prochain COS immo, réunion sur les travaux avec des représentants métiers, devrait être prévu la semaine du 10 octobre.

DUER/PAPRI Pact 2022

Le DUER a pour but d'améliorer la sécurité et la santé physique et mentale des travailleurs. Il s'agit essentiellement :

- D'éviter ou de limiter les risques professionnels,
- D'améliorer les situations existantes,
- De définir les actions de prévention à mener.

Suite aux dernières réunions de mise à jour du DUER (document unique d'évaluation des risques), le responsable IMG a ajouté les dernières modifications au document. Un PAPRI Pact a été proposé aux chefs de service. Le document a été validé. Chaque chef de service s'est engagé à mettre en œuvre les actions demandées. Le responsable IMG les accompagne. Il reviendra vers les représentants du personnel en décembre pour un premier point de suivi. Les représentants du personnel saluent que des pilotes et des acteurs soient nommés, ainsi l'on sait à qui s'adresser.

Par contre les élus notent que les recommandations du PAPRI Pact 2021 n'ont pas été reportées sur le PAPRI Pact 2022. Le responsable IMG explique que le nouveau logiciel n'est pas paramétré comme il se doit.

A la demande des élus, un travail de compilation va être fait pour avoir un document unique. Aussi ils réclament des indicateurs de progression sur les actions en cours. Ils proposent d'ajouter un point sur les RPS lié au projet TEMPO, comme ça a été fait à Lille par exemple.

Les élus évoquent la nécessité de prévoir un temps dédié pour faire le suivi du PAPRI Pact car c'est un travail chronophage.

La directrice régionale informe les RP que *Sophie Guillin*, en charge du projet TEMPO, rencontrera à Rennes (et visio) les représentants du personnel jeudi 13 octobre à 18 heures.

Prise en charge de la répartition des contraventions véhicules de reportage (JRI)

D'après le responsable IMG, FTV ne peut plus faire de demande de requête en exonération, sauf concernant les contraventions de stationnement, auquel cas FTV peut prendre en charge le coût de la contravention de stationnement.

Le responsable IMG envoie systématiquement la contravention au JRI. Si ce n'était pas lui le conducteur, le JRI l'en informe. Les représentants du personnel demandent comment faire quand on se met en infraction pour pouvoir couvrir une actualité en temps et en heure.

La direction est unanime, « aucune actualité ne justifie d'enfreindre le code de la route. »

Suivi des mesures de champs électromagnétiques du site de Rennes

Des demandes de devis ont été effectuées par le responsable IMG auprès du prestataire INEO atlantique (Engie solutions) pour la mise en œuvre de mesures de prévention relatives aux rayonnements électromagnétiques provoqués dans la régie son par les câbles d'alimentation du TGBT.

Trois solutions ont été proposées par le prestataire :

- Enterrer les câbles dans la dalle du sous-sol afin d'éloigner la source de rayonnement de la régie
- La construction d'un coffrage métallique type cage de Faraday autour des câbles existants
- La mise en œuvre d'une peinture "anti-ondes" autour des câbles existants.

Les élus font remarquer que si la première solution serait efficace, en revanche, les deux autres n'auraient qu'un impact minime étant donnée la fréquence du rayonnement à traiter.

Le responsable IMG indique que la première pose un problème car elle impose de creuser dans les fondations du bâtiment et de supprimer la mise à la terre de celui-ci qui se trouve précisément à cet endroit. Cela impose des travaux conséquents touchant à la structure du bâtiment ainsi qu'une coupure totale de l'alimentation électrique du bâtiment à minima sur deux jours.

Les représentants du personnel suggèrent qu'à défaut d'enterrer ces câbles, une mise au sol de ceux-ci sous un plancher technique pourrait suffire, la préoccupation principale étant avant tout de les éloigner de la régie, et pas nécessairement de les enterrer.

Le responsable IMG consultera le prestataire pour envisager cette solution.

Locale Iroise : parc de véhicules de service

La directrice régionale a porté le point jusqu'à Paris, car la décision revient à la direction centrale. La demande est à l'étude, mais pour l'instant la réponse est qu'il faut louer un véhicule quand c'est nécessaire. Pour élus, il en manque un, c'est certain : un sujet n'a pas pu être tourné faute de véhicule de reportage il y a 10 jours. La gestion des véhicules de reportage complique sévèrement le quotidien des équipes.

Le rédacteur en chef adjoint de la locale réalise un tableau pour objectiver la demande d'un véhicule supplémentaire.

Difficulté technique en régie due au double transfert des sujets avant leurs diffusions

Difficultés lors de la fabrication/diffusion des JT : des sujets envoyés vers les serveurs de diffusion Dubmaster depuis le montage ou le mixage apparaissent comme "Ready complete" (prêts à être lus) dans la playlist Airbox, puis disparaissent, devenant ainsi indisponibles, pour réapparaître au bout de quelques minutes.

Ce bug a mis la régie en difficulté à quelques reprises depuis plusieurs semaines. Après investigation des supports, il s'est avéré que ce problème, dans un premier temps imputé aux serveurs de diffusion Dubmaster, était spécifique au centre de Rennes. Les configurations de Rennes ont été comparées à celles d'autres centres non-affectés (Caen, Nantes et Orléans), et il est apparu des différences notables dans la configuration d'imedia liée à l'export vers la diffusion.

La configuration a donc été revue en conséquence, et on n'a plus observé depuis ce type d'incident. Le système reste toutefois sous surveillance avant de valider définitivement ce correctif.

Incident de diffusion du JT soir du mardi 4 octobre

Le mardi 4 octobre, la diffusion du JT soir a dû être interrompue vers 19h08 suite à l'impossibilité d'envoyer les sujets à l'antenne. L'image venant des serveurs se résumait à un fond gris avec de la neige. Le diagnostic et le correctif n'ayant pu être trouvés au bout de trois tentatives, la diffusion a été rebasculée sur France 3 Sat, après que la présentatrice a présenté les excuses de la chaîne. Pendant la suite de la diffusion, un bandeau a été affiché à l'antenne dans le même but.

Après investigation des supports, il est apparu qu'une réglette d'alimentation secteur avait disjoncté dans une baie du local des équipements techniques. Celle-ci distribuait le courant sur un caisson fournissant l'image des serveurs de diffusion au mélangeur vidéo. Il a été établi que la cause du défaut électrique provenait d'une alimentation de la grille vidéo Panacea, branchée sur la même réglette, qui s'était mise en court-circuit. Après changement de l'alimentation fautive, l'ensemble est revenu à un fonctionnement normal. A l'initiative du chef de centre, l'alimentation défectueuse sera envoyée chez le constructeur afin de comprendre l'origine de la défaillance.

Non-remplacement de l'éclairagiste plateau le lundi 3 octobre.

Il n'y avait pas d'éclairagiste planifié le lundi 3 octobre, le titulaire étant en congé et non-remplacé. L'émission VEF diffusée en direct le matin en a souffert, avec une caméra notamment alternant entre un plan moyen et un plan serré dans lequel l'arrière-plan et la chevelure d'un des invités étaient complètement surexposés. Dans ce cas, seul un ajustement de l'éclairage aurait permis une image acceptable, mais faute d'éclairagiste...

Le chef de centre indique qu'un éclairagiste CDD est en cours de formation de façon à pouvoir suppléer le titulaire lors de ses absences, mais que néanmoins, il n'avait pas été possible de le remplacer ce jour-là.

Les élus s'interrogent toutefois sur le peu de cas fait à ce métier, sur la considération envers le travail d'éclairagiste.

Prochaines réunions des RP : le 10 novembre à Rennes

Vos propositions de problématiques et vos questions pour cette réunion sont à adresser à vos RP avant le 2 novembre à 14h :

david.merieux@francetv.fr
gwendal.poiron@francetv.fr
isabelle.rettig@francetv.fr
chloe.tempereau@francetv.fr
maylen.villaverde@francetv.fr
anne.arvor@francetv.fr
florence.malesieux@francetv.fr
olivier.melinand@francetv.fr
thierry.rey-suares@francetv.fr
herve.tiercelin@francetv.fr

OU

rp.bretagne@francetv.fr

Numéros utiles

Médecine du travail : rdv à l'initiative du salarié est possible et reste dans un cadre confidentiel.

Rennes, Lorient & Saint Brieuc : 02 99 29 75 85 (D^r Debry)

Brest & Quimper : 02 98 02 81 81 (D^r Paul)

Assistants sociales : Lucie BESNARD

Tel. 0 800 94 12 21 ou www.responsage.com

Psychologue du travail : Gaelle BESS du cabinet ACCA

Interlocuteur pour salariés : 0 800 730 870

Interlocuteur pour manager et élu : 0800 730 875

En cas de discrimination : www.allodiscrim.fr code FTV : 1277